à cause des complications qui peuvent survenir à tout instant. Dans l'*érysipèle* qui se déclare après une opération chirurgicale et dans celui du cuir chevelu, on observe peut-être plus de cas funestes que de cas bénins.

— *Traitement.* MM. Louis et Bouillaud ont beaucoup vanté la saignée générale; mais la plupart des médecins rejettent la saignée coup sur coup de M. Bouillaud. Desault, Autenrioth et Fischer, comme Ambroise Paré, ont préconisé le tartre stibié; on l'administre à la dose de 5 centigrammes dans un litre de limonade sulfurique, à prendre de quart d'heure en quart d'heure. Velpeau, dans les cas très-graves, donnait des pilules composées d'opium, de nitrate de potasse et de camphre. Le musc est très-utile dans les cas de délire. Parmi les médicaments externes, les plus employés sont les cataplasmes de farine de lin ou de fécule de pommes de terre, les lotions calmantes, les bains tièdes, les onctions mercurielles, l'application de compresses froides et astringentes, les onctions faites avec un corps gras, tel que l'axonge fraîchement préparée, le cérat, etc. M. Trousseau emploie, contre l'*érysipèle* des nouveau-nés, une solution de 60 grammes d'éther et de 30 grammes de camphre, qu'il fait étendre avec un pinceau sur toute la surface malade. On a souvent obtenu de bons résultats en appliquant une couche de collodion sur toute la partie érysipélateuse. Dupuytren employait souvent le vésicatoire; mais Cazenave et Schedel pensent qu'il faut le réserver pour les cas d'*érysipèle* ambulant. L'*érysipèle* phlegmoneux demande un traitement particulier. Outre les topiques, les émissions sanguines générales et locales, il faut empêcher autant que possible la formation du pus par des incisions nombreuses ou par la compression avec des bandages amidonnés. Quand la suppuration est établie, il faut inciser largement la peau et les aponévroses, de manière à donner à la matière purulente une prompte issue et à l'empêcher de séjourner; les toniques sont alors indispensables.

— Art vétér. L'*érysipèle* est une maladie très-rare chez les animaux. On l'observe plus souvent chez le chien et le mouton que chez le cheval et le bœuf; ce dernier même, suivant Lafare, ne serait atteint que de l'*érysipèle* œdémateux. D'après Gallé, c'est sur les animaux de l'espèce bovine jeunes, sanguins, le taureau, la génisse, qu'il se manifeste de préférence.

L'*érysipèle*, chez les animaux, peut être simple, phlegmoneux, œdémateux ou gangréneux. Sous ces divers états, il est fixe ou ambulant, idiopathique ou symptomatique. Les causes principales de cette maladie sont: les opérations, les plaies, les ulcères, l'alimentation stimulante, le vert, la chaleur solaire, l'application des irritants à la surface de la peau, etc. « On reconnaît l'*érysipèle* simple, dit M. Lafosse, à une rougeur morbide de la peau, accompagnée d'une tuméfaction diffuse, de chaleur, de prurit et d'une douleur plus ou moins vive. Si l'*érysipèle* est œdémateux, la tuméfaction est plus marquée et conserve l'empreinte du doigt; enfin, s'il est phlegmoneux, la tuméfaction est plus considérable encore, la douleur plus vive, et il se développe une fièvre de réaction d'une intensité variable. » Cette maladie, sous la forme simple, offre peu de gravité; elle se termine ordinairement par résolution, qui est aussi la terminaison ordinaire de l'*érysipèle* œdémateux. On a vu ce dernier se transformer en tumeur indurée où se manifestaient ensuite les caractères du farcin. Si l'*érysipèle* est phlegmoneux, il peut être grave, surtout s'il siége au pli des articulations et sur le trajet des tendons; il peut produire dans ces parties des désordres incurables. On appelle ambulant ou serpigineux l'*érysipèle* qui, développé sur un point, se propage de proche en proche par irradiation ou par une espèce de reptation; on a aussi donné à cette variété les noms d'*érysipèle* métastatique ou erratique.

Le pronostic de l'*érysipèle* est toujours grave lorsque cette affection siége à la face ou sur les organes génitaux. L'*érysipèle* serpigineux et l'*érysipèle* métastatique sont aussi redoutables. Les signes de prostration, les phénomènes ataxiques dans le cours de l'*érysipèle*, indiquent ordinairement une terminaison fâcheuse. Les lotions, les applications, les fomentations de liquides émollients et calmants suffisent pour triompher de l'*érysipèle* simple.

L'*érysipèle* gangréneux, encore appelé *feu Saint-Antoine, feu sacré, ignis sacer, mal des ardents, mal rouge, pustula*, est une maladie meurtrière, moins commune cependant aujourd'hui qu'autrefois et moins maligne; elle sévit encore trop souvent dans la Provence, le bas Languedoc et le Roussillon, etc.

L'apparition de cette maladie coïncide d'habitude avec les grandes chaleurs qui surviennent peu de temps après la tonte, surtout dans les localités humides où se fait un dégagement d'effluves et de miasmes, qui ne sont sans doute pas étrangers au développement de cette maladie. Les anciens considéraient cet *érysipèle* comme contagieux; des auteurs distingués de nos jours ne croient pas à cette contagion; en sorte que le doute plane encore sur cette importante question. « Les animaux en proie à cette maladie, dit encore M. Lafosse, offrent tous les phénomènes d'une fièvre intense; il y a inappétence, inrumination, agitation, anxiété extrêmes; des bêlements plaintifs se font entendre. En même temps, il se manifeste dans un point de la peau, le plus souvent où elle est fine, une tuméfaction peu circonscrite, d'un rouge vif, passant bientôt au pourpre violacé; la main y ressent une chaleur brûlante; bientôt des phlyctènes apparaissent, la peau devient froide, molle, noire, crépie; la gangrène se déclare. Alors le pouls se déprime, les forces s'épuisent, la respiration s'accélère, et l'animal ne tarde pas à mourir. » Au début de la maladie, les excitants toniques, tels que les plantes aromatiques, la gentiane, le sel marin, conviennent parfaitement comme moyens de traitement. A l'extérieur, on emploie les frictions mercurielles, le liniment ammoniacal, les infusions de sauge dans le vin; et enfin, à la dernière période, le camphre, le quinquina, les chlorures alcalins, sont indiqués en raison de leurs propriétés antiputrides.

— Bibliogr. Jacobi, *Casus erysipelatis scorbutici subito in sphacelum terminati* (Erfurt, 1711, in-4°); Charleville, *De erysipelate pustuloso* (Halle, 1740, in-4°); Richter, *De erysipelate* (Gœttingue, 1744, in-4°); Hoffmann, *De febre erysipelatosa* (1748); Aurivil, *De erysipelate* (Upsal, 1762, in-4°); Dale, *De erysipelate* (Edimbourg, 1775, in-8°); Tromsdorff, *Historia erysipelatis exteriore vehementiori, vulneri plantæ pedis accedentis, et in gangrenam vergentis* (Erfurt, 1780, in-4°); Hoffinger, *Dissertatio medico-pratica de volatica, seu erysipelate erratico* (Vienne, 1780, in-8°); Desault, *Observations sur les diverses espèces d'érysipèle* (1791, in-8°); Gergens, *Dissertatio de erysipelatis, febrisque erysipelatosæ causa materiali* (1792, in-4°); Burserius, *De erysipelate* (Leipzig, 1798, in-8°); Terrion, *Essai sur l'érysipèle considéré dans son état de complication avec la fièvre adynamique* (Paris, 1807, in-4°); Closier, *Dissertation sur l'érysipèle, ses variétés et son traitement* (Paris, 1809, in-4°); Mariande, *Essai sur l'érysipèle simple* (Paris, 1811, in-4°); Sourisseau, *Dissertation sur la nature et le traitement de l'érysipèle bilieux* (Paris, 1813, in-4°); Patissier, *Essai sur l'érysipèle phlegmoneux* (Paris, 1815, in-4°); Sabatier, *Propositions sur l'érysipèle considéré principalement comme moyen curatif des affections cutanées chroniques* (Paris, 1831, in-4°); Le Pelletier de la Sarthe, *Traité de l'érysipèle et des différentes variétés qu'il peut offrir* (Paris, 1836, in-8°); Velpeau, *Leçons orales de clinique chirurgicale*, t. III (1839); Fenger, *De erysipelate ambulanti disquisitio* (1842); Rouget, *Du collodion dans le traitement de l'érysipèle*, thèse (Strasbourg, 1854); Fenestre, *Sur une épidémie d'érysipèle*, thèse (Paris, 1861); Desprez, *Traité de l'érysipèle* (Paris, 1862, in-8°), et tous les *Traités de pathologie externe et interne*.

ÉRYSIPHE s. f. (é-ri-zi-fe — du gr. *erusibê*, rouille des plantes). Bot. Genre de petits champignons parasites, comprenant un grand nombre d'espèces, qui croissent sur presque tous les végétaux vasculaires.

— **Encycl.** Ces champignons microscopiques, confondus par les jardiniers sous la dénomination vulgaire de *blanc* ou de *meunier*, se développent sur les feuilles des végétaux, surtout à la face supérieure. Ils se présentent ordinairement sous forme de taches blanches, pulvérulentes, isolées, arrondies, d'étendue variable, composées de filaments rampants qui naissent d'un point central autour duquel ils s'étalent en rayonnant; d'autres filaments s'élèvent perpendiculaires à ceux-ci, et terminés par trois ou quatre articles ovoïdes, blancs, transparents, placés bout à bout comme les grains d'un collier, se séparant au moindre contact, et ordinairement remplis de granules très-fins, doués d'un mouvement continuel. Jusque-là les *érysiphes* ne se distinguent guère de l'oïdium que par une résistance un peu plus grande; mais bientôt, sur les filaments étalés, on voit naître de petits grains arrondis, d'abord jaunes, puis bruns, enfin noirs, entourés à leur base d'un cercle de filaments de forme variable; ces corps noirs, appelés conceptacles, renferment un certain nombre d'utricules arrondies et transparentes, dans chacune desquelles on trouve des spores ovoïdes, lisses, diaphanes, dont le nombre varie de deux à huit. Ces cryptogames, qui naissent ordinairement, comme nous l'avons dit, sur les feuilles, se répandent aussi sur les tiges, les rameaux, les calices, les fruits, etc. Ils attaquent surtout les végétaux formant des touffes serrées, dans les lieux humides et peu aérés; on les observe plus rarement sur les plantes hybrides ou sur celles qui proviennent de graines récoltées dans des climats froids. Ils nuisent beaucoup aux plantes d'ornement, en leur donnant un aspect des plus désagréables, qui en rend la vente très-difficile. Mais là ne se bornent pas leurs dégâts: les plantes qui en sont infestées amènent rarement leurs fruits à maturité. Dans les houblonnières, les feuilles et les cônes sont réduits à un tel état d'amaigrissement que la récolte est complètement perdue. En Amérique, les fruits des vignes et du groseillier épineux périssent quelquefois par suite de l'invasion de ces parasites. On a remarqué que la maladie se propage, ou plutôt se transmet héréditairement aux plantes venues de graines récoltées sur les pieds malades; les greffes ou les boutures prises sur ceux-ci ont donné des résultats analogues. On ne connaît pas jusqu'à ce jour de remède efficace contre les *érysiphes*; on a proposé de renouveler la terre au pied des végétaux atteints, de frotter les feuilles de ceux-ci pour faire disparaître le blanc, ou même de les couper complétement jusqu'au pétiole: tous ces moyens sont purement illusoires.

ERYSTOFF (Démétrius, prince), auteur et jurisconsulte russe, né en 1797 à Zwienigrod, dans le gouvernement de Moscou. Il fit ses études à l'Académie des jésuites de Polock, d'où il passa au lycée impérial de la cour. Un des plus actifs compilateurs du *Recueil des lois de l'empire russe* et du *Code de* 1833, publiciste et écrivain infatigable, Erystoff a publié un grand nombre de brochures historiques, préparé pour l'*Encyclopédie* de Plucher (Saint-Pétersbourg, 1835-1841) tous les articles concernant l'histoire des beaux-arts, et contribué pour une grande part à l'*Encyclopédie militaire*. En 1842, il a publié son *Dictionnaire historique des saints de l'Eglise grecque*, qui lui a valu le grand prix Demidoff. C'est le meilleur ouvrage en ce genre qu'on connaisse en Russie.

ÉRYTHAQUE s. m. (é-ri-ta-ke). Ornith. V. ÉRITHAQUE.

ERYTHEA ou **ERYTHIA**, petite île de l'Espagne ancienne ou Hispanie, située dans l'Atlantique, près de Gades, et nommée aussi *Junonia* et *Aphrodisias*. C'est aujourd'hui la petite île de Léon, sur laquelle s'élève Cadix. Les poëtes anciens y plaçaient le séjour de Géryon.

ÉRYTHÉIDE adj. (é-ri-té-i-de). Géogr. Qui appartient à l'île d'Erythea.

— Mythol. *Bœufs érythéides*, Bœufs de Géryon, qui furent enlevés par Hercule.

ÉRYTHÉMATIQUE adj. (é-ri-té-ma-ti-ke — rad. *érythème*). Pathol. Qui a les caractères de l'érythème: *Rougeur* ÉRYTHÉMATIQUE.

ÉRYTHÈME s. m. (é-ri-tè-me — du gr. *eruthêma*, rougeur). Pathol. Sorte d'exanthème non contagieux, souvent apyrétique, caractérisé par des taches rouges superficielles et variables, disparaissant sous la pression du doigt pour reparaître immédiatement après.

— **Encycl.** Pathol. L'*érythème* peut occuper toutes les parties du corps; mais il a certains siéges de prédilection, tels que la face, les avant-bras, les mains, les jambes. Il débute, en général, sans prodromes; cependant son apparition est quelquefois précédée de malaise, d'inappétence et même d'un peu de fièvre. Bientôt après se montrent des rougeurs accompagnées de cuisson, de douleur, de démangeaison et de chaleur. Ces taches peuvent s'étendre depuis quelques millimètres jusqu'à cinq ou six centimètres; on en voit même occuper tout un membre ou toute une partie de la surface du corps. Au bout de deux ou trois jours, la coloration devient d'un rouge plus intense et passe même jusqu'au violet; mais, bientôt après, la desquamation commence sur les parties malades; l'épiderme de nouvelle formation ne tarde pas à paraître, et il ne reste d'autre trace de l'*érythème* qu'une légère tache qui ne persiste pas longtemps.

M. Hardy range toutes les variétés de l'*érythème* en trois catégories. Dans la première, il place les *érythèmes* purement locaux et se présentant à l'état de la plus grande simplicité; tels sont: l'*érythème* simple, l'*érythème* vésiculo-pustuleux et l'*érythème* intertrigo; dans la deuxième se trouvent les *érythèmes* disséminés à la surface du corps, accompagnés de phénomènes généraux et simulant une fièvre éruptive, comme les *érythèmes* papuleux, noueux, scarlatiniforme, mamelonné et copahique; enfin, dans la troisième classe se trouvent les *érythèmes* secondaires, qui surviennent comme complication d'une autre maladie; tels sont: l'*érythème* lisse, l'*érythème* paratrime, l'*érythème* syphilitique, l'*érythème* pernion ou engelure.

L'*érythème* simple, caractérisé par l'existence de taches rouges plus ou moins larges, est limité sur un point de la peau et très-superficiel; il disparaît sous la pression du doigt pour reparaître aussitôt après. Il se développe généralement à la suite de frictions prolongées, ou par le contact de matières irritantes, telles qu'emplâtres, pommades rances, etc. On le voit quelquefois se montrer à la suite d'une insolation prolongée, et on le désigne alors vulgairement sous la dénomination de *coup de soleil*. Enfin, chez les enfants et les vieillards atteints d'incontinence d'urine ou de matières fécales, il est souvent produit par le contact de ces mêmes matières. Lorsque l'*érythème* se montre dans ces circonstances, le meilleur moyen de le combattre, c'est d'attaquer directement la cause qui l'a produit. On emploie ensuite quelques topiques pulvérulents, des bains et des tisanes rafraîchissantes. Dans tous les cas, il faut s'abstenir de cataplasmes, qui ne feraient qu'entretenir la maladie.

L'*érythème* vésiculo-pustuleux ne diffère du précédent que par une éruption, au milieu des taches rouges, de petites vésicules distinctes les unes des autres, qui se rompent en laissant échapper une légère sécrétion séro-purulente. Quelques auteurs en font une variété de l'eczéma; mais il en diffère par la marche, qui ne se prolonge pas au delà de huit jours, et par la sécrétion, qui est plus claire et moins plastique que celle de l'eczéma. Le traitement est le même que celui de l'*érythème* simple.

L'*érythème* intertrigo se produit partout où la peau est en contact avec elle-même, aux aisselles, aux fesses, aux seins. Il est caractérisé par la rougeur, la démangeaison et un suintement séreux ou séro-purulent. La durée de cette affection est longue, si l'on n'a pas le soin de séparer les surfaces en contact. Le meilleur moyen de guérison, c'est d'entretenir la propreté, d'éviter la sueur, de recouvrir les surfaces de poudre d'amidon, de riz, de lycopode ou de bois. On obtient encore d'excellents résultats des lotions d'eau blanche.

L'*érythème* papuleux est caractérisé par des taches d'un rouge vineux, quelquefois très-saillantes à la surface de la peau, tantôt disséminées, tantôt agglomérées en cercle, de manière à laisser au centre une partie saine plus ou moins considérable. Elles constituent de petites tumeurs douloureuses au toucher, de couleur rosée, pâlissant sous le doigt et arrivant peu à peu jusqu'au violet. On voit souvent autour d'elles, dit M. Hardy, une auréole qu'on ne saurait mieux comparer qu'à un ecchymose d'un jaune verdâtre: c'est le dernier terme de la maladie. Alors il n'y a plus de saillie, il s'opère une légère desquamation et la maladie disparaît sans laisser de traces. L'*érythème* papuleux siége surtout aux mains, aux avant-bras, à la face, à la nuque et aux membres inférieurs. Son apparition est généralement précédée d'un peu de courbature et de fièvre, d'un état saburral des voies digestives et surtout de douleurs articulaires qui le rapprochent du rhumatisme et qui persistent jusqu'à la fin de la maladie. L'influence des saisons est à peu près la seule cause connue qui amène le développement de l'*érythème* papuleux. Le traitement doit se borner à l'emploi de tisanes rafraîchissantes, de quelques purgatifs, de bains émollients. On doit proscrire les mets épicés, les alcooliques et les excitants. S'il y a prédominance des douleurs articulaires, il faut avoir recours au traitement du rhumatisme articulaire aigu.

L'*érythème* noueux semble n'être qu'un degré d'intensité plus grand de l'*érythème* papuleux. Il est précédé des mêmes prodromes et ne diffère, quant aux taches, que par un développement plus considérable. Dans l'*érythème* noueux, les taches sont beaucoup plus saillantes, arrondies, égales parfois au volume d'une noisette et même d'une noix. Elles se terminent presque toujours par résolution, comme dans l'*érythème* papuleux; ce n'est qu'exceptionnellement et sur des sujets scrofuleux qu'on les voit entrer en suppuration. Les douleurs articulaires sont plus généralisées et plus intenses que dans le cas précédent; ce qui a porté quelques auteurs à considérer cette maladie comme une sorte de rhumatisme; mais elle en diffère essentiellement par la marche et par la durée, qui est beaucoup plus courte. Le traitement est le même que celui de l'*érythème* papuleux.

L'*érythème* scarlatiniforme est une affection légère, souvent confondue avec la scarlatine. On voit, dès le début, apparaître sur les membres, et quelquefois sur tout le corps, une rougeur pointillée, avec une légère cuisson et des démangeaisons. Bientôt l'éruption gagne le cou, la face, et la coloration devient rouge; le mouvement fébrile disparaît, la langue est naturelle, l'éruption pâlit, une légère desquamation commence et tout est fini. Le traitement est des plus simples: il suffit de laisser le malade au lit, d'administrer quelques boissons rafraîchissantes, de commander une diète modérée, et après trois ou quatre jours la maladie a disparu.

L'*érythème* mamelonné se montre généralement pendant la convalescence des maladies graves. On l'a observé surtout en même temps que le muguet. Les malades sont pris tout d'un coup d'un mouvement fébrile exagéré, d'une agitation générale et de démangeaisons sur divers points du corps, ou apparaissent bientôt des saillies arrondies, mamelonnées, du volume d'un pois ou d'une cerise et d'une coloration rouge. Au bout de trois ou quatre jours, la démangeaison disparaît, les taches s'affaissent et la desquamation commence. Cette affection n'a rien de grave; son traitement consiste dans l'emploi de boissons douces et acidulées.

L'*érythème* copahique se montre après l'ingestion du copahu. Il peut être local ou général; mais son siége de prédilection est la face ou les mains. Il est caractérisé par des taches saillantes, arrondies, rougeâtres, confluentes, accompagnées de démangeaisons très-vives. L'éruption se fait dans l'espace de huit jours, avec un léger mouvement fébrile et un peu d'embarras gastrique. Après ce temps, les taches s'affaissent, pâlissent et la maladie se termine par une légère desquamation furfuracée. La première indication à remplir dans ce cas est de suspendre l'usage du copahu. On peut ensuite donner quelques tisanes acidulées et quelques légers purgatifs.

L'*érythème* lisse se montre dans l'anasarque, autour des mouchetures qu'on a pratiquées pour donner issue à la sérosité. Cet *érythème* est caractérisé par des taches rouges à surfaces lisses et unies, accompagnées d'un gonflement considérable. Ce qu'il y a de particulier dans cette variété, c'est la tendance marquée à une terminaison par gangrène de la peau et du tissu cellulaire. Le traitement reste le plus souvent impuissant, tant que la cause de la maladie subsiste. Cependant on peut employer, avec de grands avantages, des lotions aromatiques et des applications d'amidon ou de lycopode.

L'*érythème* paratrime est celui qu'on observe dans les affections très-graves, après un repos prolongé au lit, sur les parties qui supportent le poids du corps. Il est souvent le point de départ de bulles, de pustules, d'escarres. Il faut d'abord ordonner, dans ce cas, des lotions d'eau blanche, d'alcoolat de mélisse, d'eau-de-vie camphrée. On emploie plus tard l'onguent styrax, le vin aromatique, etc., pour favoriser la cicatrisation; mais il faut avant tout placer les malades de façon que les parties affectées ne soient pas soumises à une pression continue.

— **Art vétér.** Cette maladie cutanée et superficielle est due à des causes variables, généralement peu graves. Elle porte des noms divers qui rappellent son siége ou ses causes. On reconnaît un *érythème* symptomatique et un *érythème* idiopathique. Le premier est lié à un état inflammatoire général ou bien à un état asthénique; il est assez fréquent chez le chien. Quant au second, il reconnaît pour causes: des piqûres, des brûlures, le contact des liquides irritants, du pus, de la sueur, de l'urine, des sécrétions muqueuses, des matières fécales, enfin l'action de la chaleur, des frottements, etc.

L'*érythème*, à quelque variété qu'il appartienne, se traduit par une teinte d'un rouge rosé, qui disparaît et reparaît très-promptement sous la pression du doigt, accompagnée de dépilation, de démangeaison et de chaleur. L'*érythème* inflammatoire se manifeste parfois par un léger mouvement fébrile, disparaissant et reparaissant à de courts intervalles. Dans l'*érythème* fugace, avec la rougeur, se montrent de petites saillies coniques. L'*érythème* papuleux affecte le plus souvent les animaux à l'engrais et les veaux. Chez ces derniers, cette maladie, qui peut devenir générale, est caractérisée, outre la rougeur de la peau, par le hérissement des poils, le fendillement de l'épiderme, leur chute, suivie de leur reproduction. Cet *érythème* se termine par la résolution, suivie de la chute de l'épiderme en écailles furfuracées. L'*érythème* scorbutique est lié à un état asthénique et constitue l'une de ces maladies variées auxquelles on donne vulgairement le nom de mal rouge. Il est assez fréquent chez les chiens courants, nourris au pain de suif, et chez tous ceux qui émigrent et qui sont soumis à un régime trop épicé. Il affecte presque toute la surface de la peau; les muqueuses sont rouges; les gencives gonflées et molles, souvent saignantes; le moindre frottement opéré sur la peau provoque des papules un suintement séro-purulent ou sanieux et fétide. Cette variété d'*érythème* est très-rebelle; elle dure très-longtemps et elle est souvent rémittente.

Parmi les *érythèmes* idiopathiques, on distingue: 1° l'intertrigo, qui se montre ordinairement aux ars chez les animaux gras et à peau fine. Dans cette variété, la peau rougit et fournit un suintement séreux; l'épiderme tombe, et il peut survenir une sécrétion purulente. Le repos, une température basse facilitent la guérison de cet *érythème*; une température élevée, l'exercice, en provoquent, au contraire, le retour. Chez les chevaux du Nord, il est impossible d'obtenir la guérison définitive de cette maladie. 2° La limace, autre variété d'intertrigo, qui se développe encore chez le bœuf, le porc, le chien, à la peau qui réunit les doigts dans les espaces interdigités. Elle est la conséquence des frottements combinés avec l'action des corps, tels que poussière, fumier, boues âcres, etc. Elle est souvent accompagnée de crevasses et de bourgeonnements plus ou moins volumineux, qui font boiter les animaux. 3° L'*érythème* solaire ou coup de soleil; il se développe sur les bêtes ovines, lorsque la tonte est faite pendant les grandes chaleurs, et que les animaux sont trop vite exposés, après cette opération, aux ardeurs du soleil. Les solipèdes en sont plus rarement affectés. Cet *érythème* présente assez ordinairement une forme circulaire; il s'accompagne de chaleur intense et quelquefois de prurit. En général, il se termine par résolution; mais lorsqu'il existe sur des sujets doués d'une mauvaise constitution, soumis depuis longtemps à un mauvais régime, l'inflammation s'étend en profondeur et peut s'accompagner de fièvre de réaction et bientôt de gangrène et d'adynamie. Enfin, lorsqu'il siége à la tête, il peut se compliquer de congestion cérébrale et de méningo-encéphalite. Lorsque le coup de soleil se termine par résolution, il survient une dépilation des parties affectées, et l'épiderme soulevé tombe en larges lambeaux, en laissant au-dessous de lui une nouvelle production épidermique, ou une surface dénudée, excoriée, sécrétant un liquide séreux, qui se dessèche et forme une croûte sous laquelle l'épiderme finit par se régénérer. 4° L'*érythème* par succion; il se remarque sur les femelles domestiques, notamment sur la vache, à la suite de la succion opérée par le nourrisson sur les mamelles. V. MAMELLES.

En résumé, on voit que, chez les animaux domestiques, la physionomie de l'*érythème* est très-variée, que cette maladie est tantôt maligne, tantôt bénigne, dans certains cas à marche rapide, d'autres fois à marche très-lente, et que sa manière d'être ne dépend pas seulement de l'intensité de la cause extérieure qui le produit, mais encore de la région de la peau sur laquelle cette cause agit, et de l'état général du sujet.

Le traitement de l'*érythème* consiste à faire cesser, autant que possible, les causes qui le provoquent. On y arrive par le repos, par l'interposition, entre les parties frottantes, d'étoupes, de charpie, imbibées d'eau saturnée, ou en appliquant sur les parties malades des poudres d'amidon, de tan, de lycopode, de bois vermoulu. Les infusions de fleurs de sureau, les douches sulfureuses ou sulfo-alcalines, les lotions chlorurées, le cérat, la pommade saturnée, produisent d'excellents effets. Quant au coup de soleil, on l'évite en opérant la tonte avant les fortes chaleurs, en abritant les animaux des ardeurs du soleil, en leur appliquant des vêtements défensifs. On en obtient la guérison en faisant des onctions d'huile douce ou de graisse mêlée d'amidon. S'il se manifeste de la fièvre, des signes d'irritation du cerveau, les saignées, la diète, les tempérants peuvent devenir utiles.

Le traitement des *érythèmes* symptomatiques est quelquefois plus compliqué que les précédents. La diète, la saignée, le repos, les tempérants, un air frais sont de rigueur contre l'*érythème* qui est lié à la pléthore, à un état inflammatoire général. Au contraire, lorsque l'*érythème* est associé à un état asthénique ou scorbutique, il réclame l'emploi des toniques reconstituants, les tisanes de fumeterre, de gentiane, additionnées de sirop antiscorbutique. V. PELLAGRE.

ÉRYTHRACANTHE s. m. (é-ri-tra-kan-te — du gr. *eruthros*, rouge, et d'*acanthe*). Bot. Genre d'arbustes, de la famille des acanthacées, tribu des thunbergiées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent dans l'Inde.

ERYTHRÆUS, érudit italien. V. ROSSI (Jean-Victor).

ÉRYTHRARSINE s. f. (é-ri-trar-si-ne — du gr. *eruthros*, rouge, et du lat. *arsus*, brûlé). Chim. Substance d'un rouge foncé, non cristallisable, inodore, insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, que l'on obtient par combustion incomplète du cacodyle et de l'oxyde de cacodyle, ou comme produit secondaire dans la formation du chlorocacodyle, et qui a pour formule $C^4H^6As^3O^3$.

ÉRYTHRAS, fils de Persée et d'Andromède, régna sur les bords de la mer Rouge, dans laquelle il se noya, et qui depuis lors fut appelée mer Erythréenne ou mer Erythrée.

ÉRYTHRÉ, ÉE adj. (é-ri-tré — gr. *eruthraios*; de *eruthros*, rouge). Hist. nat. Qui est de couleur rouge.

— s. f. Arachn. Genre d'arachnides, de l'ordre des acariens, famille des trombidites.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des gentianées, tribu des chironiées, renfermant une trentaine d'espèces.

— **Encycl.** Ce genre, qui appartient à l'ordre des acariens et à la famille des trombidites, présente les caractères suivants: palpes grandes, libres, bi-onguiculées; mandibules onguiculées; corps entier; hanches contiguës; pieds longs, onguiculés, à dernier article grêle et très-allongé, propres à la course, les postérieurs plus longs. On connaît cinq ou six espèces d'*érythrées*, dont la plus remarquable est l'*érythrée* campagnarde ou ruricole, assez commune aux environs de Montpellier. Cette espèce est d'un beau rouge carminé; elle vit sous les pierres, le long des chemins et dans les endroits un peu secs. On trouve quelquefois une douzaine d'individus de cette espèce réunis sous une sorte de dais de soie blanche; Dugès, qui a observé ses mœurs, ne dit pas si cet abri était leur ouvrage ou celui d'une araignée, ni s'ils travaillaient à propager leur espèce. Voici ce que l'on sait de ces articulés: « Le plus souvent, dit M. H. Lucas, ils vivent isolés, et donnent la chasse aux acarides plus petits qu'eux; ils les saisissent et les emportent rapidement avec leurs palpes ravisseurs pour les dévorer; ils n'épargnent pas même les individus faibles de leur propre espèce; les plus forts d'entre eux sont loin toutefois d'être bien grands; on ne les découvrirait même pas à la vue simple sans leur course rapide, tourbillonnante et comparable à celle d'un grain de poussière emporté par le vent. Cette course est toujours suivie d'un temps d'arrêt, durant lequel on peut observer l'animalcule à la loupe, ou le saisir pour l'examiner ensuite. » Comme les trombidions, dont elles sont voisines, les *érythrées* ont une vie errante. Il y a sans doute bien des faits à constater chez ces arachnides, qui n'ont pas été jusqu'à ce jour l'objet d'observations bien suivies.

— Bot. Ce genre de gentianées renferme des plantes herbacées, à tiges simples ou rameuses; à feuilles opposées, sessiles, étroites, entières, glauques; à fleurs, le plus souvent blanchâtres ou rosées, rarement jaunes, tantôt solitaires à l'extrémité des rameaux, tantôt groupées en panicules ou en corymbes; le fruit est une capsule ovoïde, bivalve et polysperme. Ce genre comprend une trentaine d'espèces, disséminées dans les diverses régions du globe, et croissant dans les stations les plus variées, sur les montagnes ou dans les plaines, au bord de la mer ou dans les bois touffus, etc. La plus commune est l'*érythrée*-centaurée, vulgairement appelée petite-centaurée. C'est une petite plante à fleurs rosées, quelquefois blanches, commune dans les bois, les vignes, les friches, les lieux incultes ou cultivés, etc. Elle a joui autrefois d'une grande réputation en médecine. Toutes les parties de cette plante sont douées d'une amertume qui diminue par la dessiccation. La petite-centaurée a passé pour un puissant remède contre les fièvres intermittentes, quotidiennes ou tierces. On s'en est servi ultérieurement pour déterger les ulcères. Elle est encore réputée comme pouvant produire les mêmes effets dans les maladies des animaux. Son extrait passait pour un spécifique contre la rage. Bien que la réputation de cette plante ait bien baissé de nos jours, on l'emploie assez fréquemment, surtout dans les campagnes, comme tonique et fébrifuge. Elle entre encore dans la composition des *falltrancks* ou vulnéraires suisses, mais en faible proportion, à cause de son amertume. A haute dose, elle paraît être purgative, et on l'emploie comme telle en Angleterre. Quelques autres espèces sont cultivées dans les jardins d'agrément.

ÉRYTHRÉE, sibylle célèbre de l'antiquité. V. SIBYLLE.

ÉRYTHRÉE (MER) [*Erythræum mare*], nom donné par les anciens à la partie de la mer des Indes qui s'étendait au-dessus du 6e degré de lat. N., depuis la côte azanienne, en Afrique, jusqu'à l'île Taprobane (Ceylan), en Asie, et dont les bras formaient le golfe Persique, le golfe Arabique ou mer Rouge actuelle. Ce nom d'Erythrée lui venait, ou de la couleur du sable qui forme son lit, ou d'Erythras, fils de Persée et d'Andromède, qui s'y noya.

ÉRYTHRÉEN, ÉENNE adj. (é-ri-tré-ain, é-è-ne). Poétiq. Qui appartient à la mer Erythrée ou mer Rouge: *Les flots* ÉRYTHRÉENS.

— Géogr. anc. Qui appartient à la ville d'Erythres ou à ses habitants: *La population* ÉRYTHRÉENNE.

— Substantiv. Habitant de la ville d'Erythres: *Les* ERYTHRÉENS.

ÉRYTHRÉINE s. f. (é-ri-tré-i-ne — du gr. *eruthros*, rouge). Chim. Corps obtenu par l'action prolongée de l'eau faiblement ammoniacale sur l'érythrine: *L'*ÉRYTHRÉINE *a une couleur rouge foncé.*

— **Encycl.** L'*érythréine* est peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, auquel elle donne une couleur rouge carmin, soluble dans les alcalis avec teinte violette, et précipitable des alcalis par un acide qui la ramène au rouge carmin.

ÉRYTHRES (*Erythræ*), ville de l'ancienne Asie Mineure, dans l'Ionie, sur la presqu'île de Clazomène et sur les côtes de la mer Egée, à 28 kilom. O. de Smyrne. Sur ses ruines s'élève aujourd'hui le village d'Eretri.

ÉRYTHRIN, INE adj. (é-ri-train, i-ne — du gr. *eruthros*, rouge). Hist. nat. Qui est de couleur rouge.

— s. f. Ichthyol. Genre de poissons, de la famille des clupes, voisin des ésoces ou brochets, et comprenant un petit nombre d'espèces qui habitent les eaux douces des pays chauds, et dont la chair est très-recherchée. ‖ Nom spécifique de divers poissons appartenant aux genres saumon, spare et squale.

— Minér. Arséniate de cobalt naturel.

— Chim. Matière colorante extraite de la rouelle des teinturiers, et qui devient d'un beau rouge violet sous l'influence de l'air et de l'ammoniaque.

— Ornith. Genre de passereaux, formé aux dépens des gros-becs.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des légumineuses, type de la tribu des érythrinées: *Dans nos jardins, on recherche avec empressement toutes les espèces d'*ÉRYTHRINES. (C. Lemaire.)

— **Encycl.** Ichthyol. Les *érythrins* sont des poissons malacoptérygiens, voisins des clupes et des ésoces. Ils ont pour caractères: une bouche largement ouverte; des mâchoires garnies de dents nombreuses, fortes et pointues; le corps et la queue allongés et comprimés latéralement; des écailles dures; pas de nageoires adipeuses. Ce genre comprend un petit nombre d'espèces qui habitent les eaux douces des pays chauds. Leur chair, qui a une saveur fort agréable, est très-recherchée comme aliment. L'espèce type est l'*érythrin* du Malabar, qui vit dans les rivières de la côte dont il porte le nom. Sa chair est blanche, agréable au goût et très-saine; les habitants du pays en font très-grand cas.

— Bot. Les *érythrines* sont de petits arbres, des arbrisseaux ou des végétaux herbacés, souvent épineux, à feuilles trifoliolées; les fleurs sont très-grandes, papilionacées, élégantes et nombreuses, le plus souvent d'un rouge écarlate vif, disposées en grappes allongées; les fruits renferment des graines arrondies, luisantes, ordinairement mi-parties de rouge et de noir. Ce genre comprend une soixantaine d'espèces, disséminées dans les régions chaudes du globe. L'*érythrine* corail, appelée aussi *corallodendron, arbre immortel*, etc., est un arbrisseau de 4 à 5 mètres de hauteur, dont les magnifiques fleurs rouges se développent avant les feuilles. Ses graines, luisantes, rouges, marquées d'une tache noire, servent à faire des bracelets, des colliers, des chapelets, etc. Cette espèce croît dans l'Amérique centrale, où on la cultive pour faire des haies de clôture, parce qu'elle est épineuse et que sa croissance est rapide. Toutes les parties de ce végétal sont préconisées, dans la médecine du pays, contre les maux d'estomac. Son bois, qui est d'un bon usage dans l'industrie, dure très-longtemps, d'où le nom d'arbre immortel. Ce dernier nom est aussi donné à quelques autres espèces, notamment à l'*érythrine* de l'Inde, qui croît sur la côte de Coromandel. Son écorce est fébrifuge, et ses feuilles sont si riches en tannin que, si l'on en couvre la chair des animaux, celle-ci, d'après Loureiro, se conserve très-longtemps sans se décomposer. Les Indiens ont pour ce végétal une vénération superstitieuse, et ils ne manquent pas d'en mettre un rameau dans leurs maisons le jour de leurs noces. L'*érythrine* rousse se trouve en Cochinchine; les habitants de ce pays mangent ses fleurs cuites dans du lait, et se servent de ses feuilles comme d'assaisonnement. Toutes les *érythrines* sont recherchées dans les jardins, à cause de la beauté de leur feuillage et de leurs fleurs. On les multiplie de boutures étouffées, faites sous cloche, au printemps, et placées sur une couche chaude, exempte d'humidité. La plupart des espèces se cultivent en serre tempérée, où elles exigent beaucoup d'air et de lumière. Toutes peuvent, pendant l'été, être mises en plein air, à une bonne exposition. Leur culture est à peu près celle des dahlias. Elles demandent une bonne terre mélangée, riche en terreau et bien drainée. L'*érythrine* crête-de-coq, une des plus belles espèces, se prête fort bien à ce mode de culture; on la plante isolée sur les pelouses ou en massifs; elle produit toujours un bel effet. Après la floraison, on rabat ses tiges jusqu'à la partie ligneuse; on rentre, à l'automne, les souches dans un lieu sec où la gelée ne puisse pénétrer.

— Minér. L'*érythrine* se présente en aiguilles, en petites lamelles et en masses terreuses d'un rouge violet tirant sur la couleur des fleurs de pêcher. Sa forme primitive est un prisme clinorhombique de 111° 16', dont la base est inclinée sur l'axe vertical de 109° 10'. Un clivage très-parfait a lieu parallèlement à certaines faces latérales. L'*érythrine* est tendre et flexible en lames minces. Sa densité est égale à 2,9. Exposée à l'action du dard du chalumeau, elle répand l'odeur d'arsenic et colore en bleu le verre de borax; elle donne de l'eau quand on la chauffe dans le tube fermé. Une partie des substances terreuses, d'un rouge moins foncé, qu'on rapporte à cette espèce, est mêlée d'arsénite de cobalt, provenant d'une décomposition partielle de l'arséniate. Les gisements de l'*érythrine* sont les mêmes que ceux de la smaltine ou arséniure de cobalt. On la trouve principalement à Schneeberg, en Saxe; à Saalfeldt, en Thuringe; à Riechelsdorf, en Hesse; à Bieber, en Hanau; à Wittichen, dans le duché de Bade, et enfin à Allemont, dans le Dauphiné.

ÉRYTHRINÉ, ÉE adj. (é-ri-tri-né — rad. *érythrine*). Bot. Qui resemble ou qui se rapporte au genre érythrine.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des légumineuses, ayant pour type le genre érythrine.

ÉRYTHRINELLE s. f. (é-ri-tri-nè-le — rad. *érythrin*). Infus. Genre d'infusoires.

ÉRYTHRIQUE adj. (é-ri-tri-ke — du gr. *eruthros*, rouge). Se dit d'un acide produit par l'action de l'acide azotique sur l'acide urique: *Acide* ÉRYTHRIQUE.

ÉRYTHRITE s. f. (é-ri-tri-te — du gr. *eruthros*, rouge). Minér. Nom donné à un feldspath rose ou rouge de chair.

— **Encycl.** D'après les analyses publiées par Thomson, qui a créé ce nom, l'*érythrite* renferme, sur 100 parties: 67,90 de silice, 18,00 d'alumine, 2,70 de sesquioxyde de fer, 1,00 de chaux, 3,25 de magnésie, 7,50 de potasse et 1,00 d'eau. La présence de 3 centièmes de magnésie avait d'abord fait regarder l'*érythrite* comme n'étant pas un véritable feldspath, mais l'étude des formes cristallines de ce minéral lui a fait prendre sa véritable place. L'*érythrite* a été découverte dans une roche amygdaloïde trappéenne de la Chaussée des géants, en Irlande.

ÉRYTHROCARPE adj. (é-ri-tro-kar-pe — du gr. *eruthros*, rouge; *karpos*, fruit). Bot. Qui a des fruits rouges.

— s. m. Bot. Syn. de GÉLONION.

ÉRYTHROCÉPHALE adj. (é-ri-tro-sé-fa-le — du gr. *eruthros*, rouge; *kephalê*, tête) Zool. Qui a la tête rouge.

ÉRYTHROCÈRE adj. (é-ri-tro-sè-re — du gr. *eruthros*, rouge; *keras*, corne). Entom. Qui a les antennes rouges.

ÉRYTHROCHILE s. m. (é-ri-tro-ki-le — du gr. *eruthros*, rouge; *cheilos*, lèvre). Bot. Syn. de MACARANGA.

ÉRYTHROCHITON s. m. (é-ri-tro-ki-ton — du gr. *eruthros*, rouge; *chitôn*, tunique). Bot.

Genre d'arbrisseaux, de la famille des diosmées, tribu des cuspariées, dont l'espèce type croît au Brésil.

ÉRYTHROCNÈME adj. (é-ri-tro-knè-me — du gr. *eruthros*, rouge; *knêmê*, jambe). Zool. Qui a les pieds rouges.

ÉRYTHROCTÈNE adj. (é-ri-tro-ktè-ne — du gr. *eruthros*, rouge; *kteis*, *ktenos*, peigne). Entom. Qui a des antennes pectinées de couleur rouge.

ÉRYTHRODACTYLE adj. (é-ri-tro-da-kti-le — du gr. *eruthros*, rouge; *daktulos*, doigt). Zool. Qui a les doigts rouges.

ÉRYTHRODANE s. m. (é-ri-tro-da-ne — du gr. *eruthros*, rouge; *danos*, don). Bot. Syn. de NERTÈRE. ‖ Ancien nom de la garance.

— Chim. Principe colorant de la garance.

ÉRYTHROGASTRE adj. (é-ri-tro-ga-stre — du gr. *eruthros*, rouge; *gastêr*, ventre). Zool. Qui a le ventre rouge.

ÉRYTHROGÈNE s. m. (é-ri-tro-jè-ne — du gr. *eruthros*, rouge; *gennaô*, j'engendre). Chim. Principe colorant rouge de certaines fleurs.

ÉRYTHROGONYS s. m. (é-ri-tro-go-niss — du gr. *eruthros*, rouge; *gonu*, genou). Ornith. Syn. de PLUVIER.

ÉRYTHROGRAMME adj. (é-ri-tro-gra-me — du gr. *eruthros*, rouge; *gramma*, trait). Zool. Qui est marqué de traits rouges.

ÉRYTHROÏDE adj. (é-ri-tro-i-de — du gr. *eruthros*, rouge; *eidos*, aspect). Qui est d'une couleur tirant sur le rouge.

— Anat. *Tunique érythroïde*, Tunique qui enveloppe incomplétement le testicule, et qui est de couleur rougeâtre : *La tunique* ÉRYTHROÏDE *est formée par la partie terminale des faisceaux du crémastère, qui n'arrivent pas jusqu'à la partie inférieure du testicule, et qui sont très-espacés. Tous ces faisceaux s'attachent sur la tunique fibreuse et, par l'intermédiaire de celle-ci, à la tunique vaginale dont on ne saurait les séparer.*

— s. m. pl. Ichthyol. Petite tribu de clupéoïdes, comprenant quatre genres, caractérisée par la présence de plusieurs cæcums au pylore, une vessie natatoire double, un grand sous-opercule, des dents aux mâchoires et au palais.

ÉRYTHROLAMPRE s. m. (é-ri-tro-lam-pre — du gr. *eruthros*, rouge; *lampros*, brillant). Erpét. Genre de reptiles ophidiens, formé aux dépens des couleuvres, et comprenant trois espèces, qui habitent l'Amérique.

ÉRYTHROLANIE s. m. (é-ri-tro-la-nî — du gr. *eruthros*, rouge, et du lat. *lanius*, pie-grièche). Ornith. Genre d'oiseaux, formé aux dépens des langrayens ou ocyptères.

ÉRYTHROLÉINE s. f. (é-ri-tro-lé-i-ne — du gr. *eruthros*, rouge, et de *oléine*). Chim. Liquide huileux extrait par Kane de l'orseille et du tournesol, et qui a pour formule

$C^{26}H^{22}O^{4}$.

ÉRYTHROLÈNE s. f. (é-ri-tro-lè-ne — du gr. *eruthros*, rouge; *laina*, tunique). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des carduacées, formé aux dépens des chardons, et comprenant une seule espèce qui croît au Mexique.

ÉRYTHROLEUQUE adj. (é-ri-tro-leu-ke — du gr. *eruthros*, rouge; *leukos*, blanc). Hist. nat. Qui est rouge et blanc.

ÉRYTHROLITMINE s. f. (é-ri-tro-li-tmi-ne). Matière colorante rouge extraite par Kane du tournesol, et qui a pour formule

$C^{26}H^{23}O^{13}$.

ÉRYTHROLOPHE adj. (é-ri-tro-lo-fe — du gr. *eruthros*, rouge; *lophos*, aigrette). Hist. nat. Qui porte une aigrette ou une huppe rouge.

ÉRYTHROMÈLE adj. (é-ri-tro-mè-le — du gr. *eruthros*, rouge; *melas*, noir). Hist. nat. Qui est rouge et noir.

ÉRYTHRONE s. m. (é-ri-tro-ne — du gr. *eruthros*, rouge). Bot. Genre de plantes bulbeuses, de la famille des liliacées, qui habite le nord de l'Amérique et le midi de l'Europe : *On cultive dans nos jardins les* ÉRYTHRONES *dent-de-chien et à longues feuilles.* (C. d'Orbigny.)

— **Encycl.** Les *érythrones* sont des plantes bulbeuses, à feuilles radicales peu nombreuses, ovales, lancéolées, du milieu desquelles s'élève une hampe terminée par une fleur penchée, assez semblable à une tulipe. L'espèce la plus commune est l'*érythrone* dent-de-chien, appelée aussi *vioulte;* elle doit son nom à ses caïeux, terminés par une pointe en forme de dent; ses feuilles sont maculées de vert et de rouge; sa fleur est lavée de blanc et de rouge. Cette plante croît sous les climats tempérés et même froids; elle préfère le séjour des montagnes et des lieux couverts. On la trouve en Sibérie, où ses bulbes, cuits au lait, servent, dit-on, de nourriture aux habitants; on les a préconisés, en médecine, pour amollir et résoudre les tumeurs. Cette élégante liliacée est surtout connue comme plante d'ornement.

ÉRYTHRONIUM s. m. (é-ri-tro-ni-omm — du gr. *eruthros*, rouge). Chim. Nom donné par quelques chimistes au vanadium.

ÉRYTHRONOTE adj. (é-ri-tro-no-te — du gr. *eruthros*, rouge; *nôtos*, dos). Zool. Qui a le dos rouge.

ÉRYTHROPALE s. m. (é-ri-tro-pa-le — du gr. *eruthros*, rouge; *palê*, poussière). Bot. Genre d'arbrisseaux grimpants, originaire de Java, et rapporté avec doute à la famille des cucurbitacées.

ÉRYTHROPE adj. (é-ri-tro-pe — du gr. *eruthros*, rouge; *pous*, pied). Hist. nat. Qui a les pieds ou les pédicules rouges.

— s. m. Ornith. Section du genre faucon.

ÉRYTHROPHLÉE s. m. (é-ri-tro-flé — du gr. *eruthros*, rouge; *phloios*, écorce). Bot. Genre d'arbres, de la famille des légumineuses, tribu des mimosées, dont l'espèce type habite l'Afrique tropicale.

ÉRYTHROPHRYS s. m. (é-ri-tro-friss — du gr. *eruthros*, rouge; *ophrus*, sourcil, sommet). Ornith. Genre d'oiseaux. Syn. de COUA.

ÉRYTHROPHTHALME adj. (é-ri-tro-ftal-me — du gr. *eruthros*, rouge; *ophthalmos*, œil). Zool. Qui a les yeux rouges.

ÉRYTHROPHYLLE adj. (é-ri-tro-fi-le — du gr. *eruthros*, rouge; *phullon*, feuille). Bot. Qui a les feuilles rouges.

— s. f. Chim. Matière colorante à laquelle les feuilles, au moment de leur chute, certains fruits à leur maturité, doivent leur couleur rouge ou rougeâtre.

ÉRYTHROPOGON s. m. (é-ri-tro-po-gon — du gr. *eruthros*, rouge; *pôgôn*, barbe). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, qui croît au Cap de Bonne-Espérance.

ÉRYTHROPROTIDE s. f. (é-ri-tro-pro-ti-de — du gr. *eruthros*, rouge; *protos*, premier). Chim. Syn. de PROTÉINE.

ÉRYTHROPS adj. (é-ri-tropss — du gr. *eruthros*, rouge; *ôps*, œil). Zool. Qui a les yeux rouges.

ÉRYTHROPTÈRE adj. (é-ri-tro-ptè-re — du gr. *eruthros*, rouge; *pteron*, aile). Zool. Qui a les ailes ou les nageoires rouges.

ÉRYTHROPYGE adj. (é-ri-tro-pi-je — du gr. *eruthros*, rouge; *pugê*, derrière). Zool. Qui a le derrière, le croupion rouge.

ÉRYTHROPYGIE s. f. (é-ri-tro-pi-jî — du gr. *eruthros*, rouge; *pugê*, fesse). Ornith. Syn. d'AÉDON.

ÉRYTHRORAMPHE adj. (é-ri-tro-ran-fe — du gr. *eruthros*, rouge; *ramphos*, bec). Ornith. Qui a le bec rouge.

ÉRYTHRORCHIS s. f. (é-ri-tror-kiss — du gr. *eruthros*, rouge; et de *orchis*). Bot. Genre d'orchidées qui habite l'île de Java.

ÉRYTHRORÉTINE s. f. (é-ri-tro-ré-ti-ne — du gr. *eruthros*, rouge; *rêtinê*, résine). Chim. Corps pulvérulent, jaune, peu soluble dans l'eau et dans l'acide acétique, très-soluble dans l'alcool, ayant pour formule

$C^{19}H^{9}O^{7}$.

ÉRYTHRORHIZE adj. (é-ri-tro-ri-ze — du gr. *eruthros*, rouge; *rhiza*, racine). Bot. Qui a les racines rouges.

— s. f. Bot. Syn. de GALAX.

ÉRYTHRORHYNQUE adj. (é-ri-tro-rain-ke — du gr. *eruthros*, rouge; *rugchos*, bec). Zool. Qui a le bec ou le rostre rouge.

ÉRYTHROSE s. f. (é-ri-tro-ze — du gr. *eruthros*, rouge). Chim. Matière colorante rouge, extraite par l'action de l'acide azotique sur la rhubarbe.

— **Encycl.** Cette matière a été découverte par M. Garot. Elle se prépare en traitant la rhubarbe par l'acide azotique. Sa couleur est jaune fauve; mais, traitée par les alcalis, elle devient d'un rouge magnifique et possède alors un pouvoir colorant considérable. « Sa nuance, dit M. Garot, n'est pas inférieure en beauté à celle de la cochenille. On a réussi à teindre quelques échantillons d'étoffe avec cette matière, mais on manque pour son application d'un mordant bien approprié. » (V. *Journal de Pharmacie*, décembre 1849.) Il ne serait pas impossible que cette matière ne fût que de l'*acide chrysophanique*.

ÉRYTHROSOME adj. (é-ri-tro-so-me — du gr. *eruthros*, rouge; *sôma*, corps). Zool. Qui a le corps rouge.

— s. m. Ornith. Section du genre gobe-mouches.

ÉRYTHROSPERME adj. (é-ri-tro-spèr-me — du gr. *eruthros*, rouge; *sperma*, graine). Bot. Qui a les graines rouges.

— s. f. Genre d'arbres et d'arbrisseaux, de la famille des bixacées, type de la tribu des érythrospermées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent à l'île de France.

ÉRYTHROSPERMÉ, ÉE adj. (é-ri-tro-spèr-mé — rad. *érythrosperme*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à l'érythrosperme.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des bixacées, ayant pour type le genre érythrosperme.

ÉRYTHROSPIZE s. f. (é-ri-tro-spi-ze — du gr. *eruthros*, rouge; *spiza*, fauvette). Ornith. Syn. d'ÉRYTHRINE.

ÉRYTHROSTERNE adj. (é-ri-tro-stèr-ne — du gr. *eruthros*, rouge; *sternon*, poitrine). Zool. Qui a la poitrine de couleur rouge.

— s. m. Ornith. Section du genre gobe-mouches.

ÉRYTHROSTICTE s. m. (é-ri-tro-sti-kte — du gr. *eruthros*, rouge; *stiktos*, tacheté). Bot. Genre de plantes bulbeuses, de la famille des colchicacées, qui habite le nord de l'Afrique.

ÉRYTHROSTOME adj. (é-ri-tro-sto-me — du gr. *eruthros*, rouge; *stoma*, bouche). Hist. nat. Qui a la bouche ou l'ouverture rouge.

— s. m. Ornith. Section du genre perroquet.

ÉRYTHROTE adj. (é-ri-tro-te — du gr. *eruthros*, rouge; *ous*, *ôtos*, oreille). Zool. Qui a les oreilles rouges.

ÉRYTHROTHORAX adj. (é-ri-tro-to-raks — du gr. *eruthros*, rouge; *thorax*, poitrine). Zool. Qui a le thorax de couleur rouge.

— s. m. Ornith. Section du genre érythrine.

ÉRYTHROXYLE adj. (é-ri-tro-ksi-le — du gr. *eruthros*, rouge; *xulon*, bois). Bot. Qui a le bois rouge.

— s. m. Bot. Genre d'arbres et d'arbrisseaux, type de la famille des érythroxylées, dont une espèce est connue sous le nom de coca : *On cultive dans nos serres chaudes plusieurs espèces d'*ÉRYTHROXYLES. (C. d'Orbigny.) ‖ On dit aussi ÉRYTHROXYLON.

— **Encycl.** Ce genre, qui compose à lui seul la famille des érythroxylées, présente par conséquent les mêmes caractères que celle-ci. Il comprend une vingtaine d'espèces, répandues dans les régions tropicales, et dont le bois renferme une matière tinctoriale rouge, d'où le nom générique. Plusieurs sont cultivées dans nos serres chaudes; quelques-unes ont des fleurs odorantes. L'espèce type est l'*érythroxyle aréolé*, originaire des Antilles, où on l'appelle *bois-major;* ses fleurs, blanches, sont très-nombreuses; son fruit, rouge, mou, est succulent. Cet arbre est répandu sur les plages sablonneuses maritimes. Son écorce est regardée comme un excellent tonique; ses jeunes branches passent pour rafraîchissantes; ses feuilles servent à préparer un onguent employé contre la gale; enfin, ses fruits sont acidules et laxatifs. A ce genre appartient aussi la coca.

ÉRYTHROXYLÉ, ÉE adj. (é-ri-tro-ksi-lé — rad. *érythroxyle*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre érythroxyle.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre érythroxyle.

— **Encycl.** Les *érythroxylées* sont des arbres, des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux, à feuilles ordinairement alternes, entières, glabres et munies de stipules. Les fleurs, solitaires ou réunies en fascicules à l'aisselle des feuilles, ont un calice persistant, à cinq divisions plus ou moins profondes; une corolle à cinq pétales, ordinairement blancs ou jaune verdâtre, portant à la face interne deux appendices en forme de languette; dix étamines hypogynes, alternativement longues et courtes, à filets dilatés à la base et soudés en tube; un ovaire libre, à trois loges uniovulées, surmonté de trois styles distincts ou plus ou moins soudés, terminés chacun par un stigmate en tête. Le fruit est un drupe uniloculaire et monosperme par avortement. Cette famille ne renferme que le genre érythroxyle.

ÉRYTHROZYME s. m. (é-ri-tro-zi-me — du gr. *eruthros*, rouge; *zumê*, levain). Chim. Ferment qu'on a cru avoir observé dans la racine de la garance.

— **Encycl.** L'existence de l'*érythrozyme* a été soupçonnée par M. Schunck. Ce ferment jouirait de la propriété de produire en quelques heures le dédoublement du rubian. On prépare l'*érythrozyme* en délayant la garance pulvérisée dans de l'eau à 38°, filtrant et précipitant l'extrait aqueux ainsi préparé par l'alcool : c'est une matière caséeuse brunâtre. Parmi les produits de l'action de l'*érythrozyme* sur le rubian, M. Schunck a isolé de l'alizarine et divers principes encore peu connus, la *rubiafine*, la *rubiagine* et la *rubiadipine*, etc.

ÉRYTHRURE adj. (é-ri-tru-re — du gr. *eruthros*, rouge; *oura*, queue). Zool. Qui a la queue rouge.

— s. f. Ornith. Section du genre fringille ou moineau.

ÉRYX s. m. (é-riks — nom mythol.). Erpét. Genre de reptiles ophidiens, voisin des rouleaux : *Les* ÉRYX *ressemblent beaucoup aux orvets par leurs habitudes et par leurs formes.* (E. Duponchel.)

— Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, dont l'espèce type est l'éryx noir, qui habite l'Angleterre.

— **Encycl.** Les *éryx* sont des ophidiens voisins des rouleaux, et qui, par leurs formes, ressemblent beaucoup aux orvets. Ils ont pour caractères génériques : une tête courte, arrondie, d'une même venue avec le cou et le corps, couverte de plaques en avant; les mâchoires médiocrement dilatables, munies de dents fines, petites et égales; les lèvres simples; la langue courte, épaisse et échancrée; les yeux petits, à pupille verticale; le corps couvert d'écailles petites, lisses et serrées; la queue très-courte, obtuse, garnie d'un simple rang de plaques. Ce genre comprend un assez grand nombre d'espèces, répandues dans les régions chaudes de l'ancien continent. Ce sont des serpents de petite taille et très-inoffensifs; la crainte qu'ils inspirent généralement est l'effet d'un préjugé. Ils vivent dans les lieux arides et secs, et se creusent dans le sable des terriers peu profonds; leurs dents sont si petites que plusieurs espèces semblent en être complètement dépourvues; leur nourriture se compose d'insectes et de vers. Ils sont d'un naturel timide; au moindre bruit, à la moindre apparence de danger, ils s'enfuient rapidement et s'enfoncent dans l'herbe ou dans le sable. L'espèce la plus connue est l'*éryx turc*, ou *éryx de la Thébaïde*, qui habite l'Orient. Cet ophidien, long d'environ 0m,65, est d'un gris jaunâtre en dessus, avec des taches noires irrégulièrement arrondies, confluentes, assez nombreuses et dispersées sans ordre; le dessous du corps est d'un blanc sale. On peut citer encore l'*éryx de Duvaucel*.

ÉRYX, ville de la Sicile ancienne, près de la côte qui forme l'angle N.-O. de l'île, près de la montagne du même nom, au N.-E. de Drepanum. Eryx, fondée par des Phéniciens, fut, pendant les quatre dernières années de la première guerre punique, le quartier général d'Amilcar Barca et le théâtre d'un combat entre les Romains et les Carthaginois. C'est aujourd'hui le village de San-Giuliano. ‖ Le mont Eryx, situé tout près de la ville de ce nom, porte aujourd'hui celui de Monte-San-Giuliano. Il avait autrefois un temple consacré à Vénus, fondé par Enée.

ÉRYX, fils de Vénus et de Butès. Il régna sur une partie de la Sicile, qui, de son nom, fut appelée Erycie. Doué d'une force prodigieuse, il osa défier Hercule à la lutte et fut vaincu par le héros, qui l'enterra sur le mont Eryx.

ERZEROUM, ville forte et capitale de l'Arménie turque, appelée *Theodosiopolis* par les anciens, *Garin* ou *Garin-Khalah* par les Arméniens, d'où les Arabes ont fait *Kalikalah*, chef-lieu de l'eyalet de son nom, près des sources de l'Euphrate, par 39° 55′ de lat. N., et 38° 58′ de long. E., à 268 kilom. N.-E. de Diarbekir, et à 1,100 kilom. E. de Constantinople; 50,000 hab., Turcs, Grecs, Arméniens et Persans. Résidence d'un pacha, gouverneur du pachalik de même nom; archevêché arménien; consulats autrichien, russe, anglais et français.

Erzeroum est un centre industriel important, comme entrepôt d'un trafic considérable avec l'Asie Mineure et les provinces transcaucasiennes, et surtout comme place de transit du commerce de la Perse avec l'Europe. On constate, depuis quelques années, un accroissement continu dans le mouvement général des affaires d'Erzeroum. « Ce développement des transactions commerciales fait pressentir, dit le *Dictionnaire de la navigation et du commerce*, l'importance que prendra le magnifique marché ouvert aux échanges européens, du jour où la facilité des communications et le bon marché des transports, qui en est la conséquence, encourageront un plus grand nombre de spéculateurs à tourner leurs vues de ce côté de l'Orient. Dans l'état de choses actuel, trop de conditions défavorables expliquent, si elles ne la justifient pas, l'abstention presque complète du commerce français. La sécurité des chemins est fréquemment troublée par les brigandages des Kurdes et des Lazes; les frais de transport subissent des variations aussi énormes qu'imprévues, en raison des saisons, de la cherté des fourrages, ou même des réquisitions militaires exercées en Turquie sur les caravanes. Portés à dos de cheval de Trébizonde à Erzeroum, à dos de cheval ou de chameau d'Erzeroum à Tauris, cent fois chargés et déchargés sans nulle précaution durant le trajet, souvent au milieu de la boue et toujours en plein air, les colis de marchandises ont à traverser des contrées couvertes de neige pendant la moitié de l'année, coupées par de nombreux cours d'eau, qui débordent fréquemment, où l'on ne trouve pas de ponts, ou seulement des ponts en ruine. Si l'on ajoute à tous ces inconvénients les avanies des douanes, l'existence d'une quarantaine de cinq jours d'observation, établie à ciel ouvert à la frontière turque, pour les provenances de Perse, dans un but purement fiscal; enfin les conditions particulières des marchés d'Erzeroum et de Tauris, où la plupart des opérations se font à long terme, on aura l'énumération à peu près complète des obstacles qui entravent le développement commercial de cette région de l'Asie. »

Malgré toutes ces conditions défavorables, le chiffre des affaires est considérable. Les importations ont pour principal objet : les tissus de coton dits américains, les cotonnades de couleur et imprimées, les sucres, les cafés, les draps et casimirs, les soieries, la verrerie, la quincaillerie, la clouterie, la coutellerie, les vins et les liqueurs, la papeterie, la parfumerie, l'horlogerie, la bijouterie, les cuirs et chaussures, les armes, etc. Erzeroum exporte principalement : des soies grèges, des raisins secs, des laines de différentes qualités, des peaux, de la cire jaune, des noix de galle, de la gomme, etc. Erzeroum est loin d'être une ville industrielle; on n'y trouve guère que quelques fabriques de savon grossier et trois ou quatre distilleries.

La population d'Erzeroum a dû s'élever autrefois à 300,000 hab. « Il y a, dit le *Guide en Orient*, plusieurs kans dépourvus de tout confortable, et la plupart des habitations particulières sont de vraies huttes à la circassienne, au milieu desquelles on fait du feu, la cheminée étant remplacée par une ouverture au plafond. Quelques maisons de riches négociants arméniens font une heureuse exception. L'aspect de la ville, assez imposant à distance, est misérable et presque repoussant à l'intérieur. Le quartier chrétien, hors de l'enceinte de la cité, est le plus habitable, et c'est là que sont les consulats européens. La ville a de vieilles fortifications crénelées, encore couvertes de croix et de caractères grecs. »

Les monuments se réduisent à un hissar, ou château en ruine, et deux mosquées. L'une, connue sous le nom de *Oulou-Djami*, est un curieux monument du style byzantin. « Le plan de l'édifice, dit Ch. Texier, est celui d'une nef d'église latine, au fond de laquelle est élevé le tombeau du fondateur. De part et d'autre, des colonnes de pierre soutiennent des arcs en ogive qui forment un portique à deux étages. La façade se compose d'une grande arcade, qui encadre la porte formée d'un arceau surbaissé. Le tympan, en forme de niche, qui surmonte la porte, est orné d'un ajustement de polygones, dont la description donnerait difficilement une idée. » De l'autre mosquée, que l'on nomme *Mourgo-Séraï*, il ne reste qu'une porte et un minaret de briques.

L'origine d'Erzeroum est très-ancienne. D'abord appelée *Garin* par les Arméniens, elle reçut, vers l'an 415 de l'ère chrétienne, le nom de *Theodosiopolis*, en l'honneur de l'empereur Théodose le Jeune, et servit longtemps de barrière infranchissable aux invasions des peuples barbares de l'Asie. Son nom moderne est dérivé de celui d'*Arzen-Erroum* (terre des Romains). Erzeroum appartint, au XIe siècle, aux seldjoucides de Perse, puis à la dynastie des Salikides, aux sultans seldjoucides d'Iconium, qui, s'en étant emparés en 1241, passèrent ses habitants au fil de l'épée ou les réduisirent en esclavage. Tamerlan conquit cette ville en 1387, et Mahomet II la réunit à l'empire ottoman en 1400. Les Russes, sous la conduite du général Paskewitch, prirent Erzeroum en 1829 et y commirent de grandes dévastations. A leur départ, ils furent suivis par un grand nombre des plus riches familles arméniennes, qui allèrent se fixer dans les Etats du czar. Le traité d'Andrinople restitua Erzeroum à la Turquie.

ERZEROUM (EYALET D'), division administrative de la Turquie d'Asie, formée de l'Arménie turque. Il est compris entre ceux de Trébizonde au N., de Kharberout et de Diarbékir à l'O. et au S.-O., de Van au S., et les gouvernements russes d'Erivan et de Koutaïs à l'E. Sa population est évaluée à 400,000 hab. Il est divisé en cinq sandjaks : Erzeroum, Ardahan, Kars, Bayazid et Musch. C'est un pays montagneux et très-élevé. L'Euphrate, l'Aras, le Tchorok et le Mourad-tchaï sont les principaux cours d'eau qui l'arrosent. Le climat est très-rude. L'hiver commence en septembre et finit en mai; la neige couvre le sol pendant plusieurs mois, et le dégel occasionne une inondation générale. Du reste l'air est sain. Les principales productions du sol sont : le seigle, l'orge, le lin, les légumes et les fruits de diverses espèces. Malheureusement, le pays est complétement déboisé. L'élève des bestiaux y donne d'excellents résultats. Les habitants trouvent une source de richesse dans l'exploitation des mines de cuivre, de plomb argentifère, d'alun et de houille, que recèlent les montagnes.

ERZGEBIRGE (mot allemand qui signifie littéralement *montagne du minerai de fer*), chaîne de montagnes, en Allemagne, séparant la Saxe de la Bohême. Elle s'étend dans la direction du S.-O. au N.-E., depuis le Fichtelgebirge jusqu'à la vallée de l'Elbe, sur une longueur de 150 kilom. Sur le versant méridional, devenant tout à coup roide et escarpée, cette chaîne atteint une altitude de 700 à 800 mètres; sur le versant N.-O., elle s'étend en formant jusqu'à la Saale un large plateau ardoisier, et disparaît insensiblement dans la profonde vallée d'Altenbourg et de Leipzig. Le versant saxon de l'Erzgebirge possède de grandes richesses métallurgiques; le côté bohémien, de nombreuses sources minérales. Le gneiss et le granit forment généralement la base de ces montagnes, et la plupart des gisements métalliques se trouvent dans les terrains de cette formation. Les points culminants de l'Erzgebirge sont : le Fuhtelberg, 1,132 mètres; le Schwarzwald, près de Joachminsthal, 1,233 mètres; le Spitzberg de Gottesgab, 1,150 mètres; le Hazberg, 1,017 mètres, et le Barenstein, 917 mètres.

L'ancien cercle d'Erzgebirge est aujourd'hui compris dans celui de Zwickau. Nous pensons qu'on ne lira pas sans quelque intérêt les détails suivants sur la population laborieuse et patiente de ce district montagneux de la Saxe. « La nature, dit le *Magasin pittoresque*, en refusant aux habitants de l'Erzgebirge les richesses agricoles, les a forcés à chercher leurs moyens d'existence dans le travail industriel. Au sein des vallées retentit de tous côtés le bruit du rouet et du métier du tisserand; sur un espace de plusieurs lieues, dans chaque village, dans chaque habitation, les machines sont en mouvement. Plus haut, l'exploitation des mines occupe une autre population, et le soufflet de la forge, les marteaux qui frappent l'enclume en cadence forment un autre concert. La fabrication des jouets d'enfants, le tissage de la toile, la passementerie, la rubannerie, et surtout la fabrication des dentelles et de la quincaillerie, occupent une nombreuse population, aussi active que misérable. Les principaux villages sont bâtis dans la partie la plus aride de l'Erzgebirge. Les maisons, construites à peu près toutes sur le même modèle, n'ont qu'un rez-de-chaussée et sont couvertes en bardeaux. Par suite de la misère des dernières années, misère produite par l'incroyable abaissement des salaires (un forgeron ne gagne pas plus de 3 fr. 75 par semaine, et une ouvrière en dentelles parvient à peine à gagner 0 fr. 30 par jour), ces chaumières présentent aujourd'hui un triste aspect : des lambeaux de papier remplacent aux fenêtres les vitres brisées; des ouvertures dans les toits donnent passage à la pluie et à la neige. Le prolétariat n'est pas encore ici campé dans les infects réduits qui affligent le voyageur à Londres et à Manchester; cependant il n'est pas rare de voir trois ou quatre familles réunies dans une chambre basse, étroite, où l'on ne trouve d'autre lit qu'une couche de paille étendue sur le sol nu, où, l'hiver, on chauffe le poêle avec des branches vertes qui répandent un tourbillon de fumée noire, lourde, suffocante.

» En été, tout le monde met la chaussure de côté comme un luxe inutile; en hiver, les hommes portent de grandes bottes qui montent jusqu'aux genoux. Chaque famille possède une espèce de vieux manteau qui sert tour à tour à ceux qui, dans le jour, doivent s'aventurer dehors. Le père enveloppe son enfant dans ce manteau, le porte à travers la neige à l'école, lui laisse un morceau de pain ou une galette de pommes de terre et va le rechercher le soir. Dès que l'enfant est en état de travailler, il se met à faire de la dentelle, à l'exemple de sa mère, et gagne de 0 fr. 08 à 0 fr. 10 par jour. La plupart des ouvriers en dentelle n'ont pour toute nourriture que des pommes de terre, et pour assaisonnement que du sel. Le pain, le beurre sont pour eux des denrées rares, et il y a des familles qui n'ont jamais goûté de viande. Ordinairement, ils louent près de leur habitation un petit coin de terre, que les hommes cultivent à la sueur de leur front et dont ils ne cherchent à tirer autre chose que des pommes de terre. La mauvaise récolte de ce précieux légume a, dans ces dernières années, considérablement aggravé la misère générale. Au milieu d'une si grande misère, les habitants de l'Erzgebirge conservent une douce aménité de caractère. Leur flegme germanique, maintenu dans son calme imperturbable par le climat et l'alimentation, se contente de la moindre distraction. Les femmes aiment la musique et la danse. Pendant les belles soirées d'été, les jeunes filles se réunissent en cercle, et d'une voix mélodieuse chantent des chants populaires. L'hiver, depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques, plusieurs familles se rassemblent pour travailler dans la même chambre. Chaque ouvrière apporte son métier près de la lampe en verre, et, tout en économisant par cette association les frais d'éclairage, échappe par là aux ennuis de la solitude. »

Les montagnes de l'Erzgebirge abondent en mines, d'où l'on retire annuellement 60,000 marcs d'argent, de 8,000 à 9,000 quintaux de plomb, 12,000 quintaux de cobalt, 80,000 quintaux de fer, 2,800 quintaux d'étain, 600 quintaux de cuivre, arsenic, etc. Plusieurs rivières y prennent leur source.

ERZINGAN, ville de la Turquie d'Asie, pachalik et à 132 kilom. S.-O. d'Erzeroum, sur la rive droite de l'Euphrate, ch.-l. de sandjak; 9,700 hab. Les environs sont bien cultivés et nourrissent une grande quantité de moutons.

ES... (èss — lat. *e*, même sens). Forme que prend le préfixe *é* lorsque le mot auquel il se joint commence par un *s*, comme *essouffler*, *esseulé*, etc.

ÈS prép. (è ou èss — contract. de *en les*). Dans les; en matière de : *Bachelier*, *licencié*, *docteur* ÈS *lettres*, ÈS *sciences. Chevalier* ÈS *armes*, ÈS *lois. Maître* ÈS *arts.* ‖ Archaïque, sauf dans les locutions qui expriment un grade. Cependant, au palais, on dit encore *ès mains*, pour dans les mains : *Verser une somme* ÈS MAINS *de quelqu'un.*

Que s'il advient que ces petits vers-ci
Tombent *ès mains* de quelque galant homme,
C'est bien raison qu'il ait quelque souci
De les cacher, s'il fait voyage à Rome.

VOLTAIRE.

ES s. m. (èss). Ancienne orthographe du mot *est*, dans le sens de orient. Aujourd'hui même les marins prononcent rarement le *t* final de ce dernier mot.

ES ou **ESSEN** (Jacques VAN), peintre flamand, né à Anvers en 1606, mort dans la même ville en 1665. On ne sait presque rien de la vie de ce maître, qui a laissé cependant dans les musées d'Europe des preuves éclatantes de son talent. C'est aux recherches savantes de M. de Burbure qu'on doit de savoir aujourd'hui la date de sa mort. Sa jeunesse n'a laissé nulle trace. Les vagues indications de quelques contemporains portent à croire qu'il eut pour maître un certain van Ommen, peintre obscur. Il entra dans son atelier vers 1621. En 1646, alors qu'il était dans toute la force de son talent, ses nombreux succès le firent admettre comme franc-maître dans la ghilde de Saint-Luc. Vers cette époque, Jean Meyssens fit son portrait, que Wenceslas Hollar a gravé. Van Es devait être alors un peintre d'une certaine valeur, pour qu'un maître jugeât à propos de faire son portrait. D'ailleurs, le fini que l'on rencontre dans ses intérieurs, tout pleins d'objets compris et rendus merveilleusement, dut promptement lui donner une réputation relative. « Les tableaux de Van Es sont assez rares, dit M. Charles Blanc, ou du moins ils sont désignés dans les collections d'amateurs et dans les musées sous un autre nom que le sien. Imitateur de Héda, il se plaît à peindre des tables chargées de victuailles, de flacons, de plats en métal ou en faïence. Sa manière est sobre, mais sans sécheresse; il peint d'un pinceau léger et bien flamand. Son coloris est plein de finesse et d'harmonie; le temps n'est pas loin où l'on estimera à sa valeur ce maître encore si peu connu. »

On ne saurait mieux juger ce peintre. Les amateurs et les artistes admirent, en effet, les petits chefs-d'œuvre de Van Es, dont les musées sont si fiers. Anvers, par exemple, possède une véritable perle, une petite toile d'une grande délicatesse d'idée et d'exécution : c'est une *Table couverte de reliefs;* il y a une prune, un plat d'étain, une coupe d'or, une moitié de citron, etc... Malgré sa bonhomie rustique, cette table, que vient sans doute de quitter une jeune et jolie femme, a comme un parfum d'aristocratie. Les *Poissons sur une table de cuisine*, du musée de Francfort, sont d'une exécution irréprochable, mais n'ont pas, à beaucoup près, le même charme. Nous leur préférons le groupe de la galerie de Madrid : des huîtres, un citron, un verre de vin et des raisins. Le musée de Vienne conserve précieusement un *Marché aux poissons*, vaste composition dont les figures sont attribuées à Jordaens. Pourquoi à Jordaens? Van Es nous semble parfaitement capable de les avoir peintes. Rubens, admirateur de ce maître trop modeste sans doute, lui avait acheté, dit-on, deux tableaux excellents, *Un déjeuner* et *Un verre avec un jambon.* Ces peintures étaient placées parmi les richesses artistiques qui décoraient les salons du grand coloriste. Enfin, M. Charles Blanc nous apprend que M. W. Burger, notre éminent critique, possède deux petits sujets charmants signés Van Es.

ESAAD-EFENDI (Mahomet), historien turc, né à Constantinople en 1790. Il entra de bonne heure dans l'enseignement, devint historiographe de l'empire ottoman (1825), directeur général du journal officiel turc le *Tableau des événements* (1831), ambassadeur en Perse (1835), puis il fut nommé grand juge de Roumélie, inspecteur général des écoles, membre du conseil de l'instruction publique. Fils du chef de la corporation des relieurs et libraires, Esaad-Efendi a reçu le surnom de *Sahafzadeh* (fils du relieur). Outre des *tarikh* (chronogrammes), des pièces de circonstance et des articles insérés dans le journal officiel, on lui doit : *Base de la victoire* (Constantinople, 1828, in-4°), ouvrage sur la destruction du corps des janissaires, fort intéressant au point de vue des mœurs turques, et qui a été traduit en français, avec de nombreux changements, par Caussin de Perceval (1832, in-8°). Il a écrit aussi : le *Livre du voyage du Bon* (1834), relation d'un voyage de Mahmoud à Andrinople en 1832; la traduction turque d'un livre arabe d'Omer-Efendi, intitulé *Questions d'examen*, etc.

ÉSACUS, fils de Priam et d'Alexirhoé, qui s'éprit de la nymphe Hespérie. S'étant approché d'elle un jour, elle s'enfuit, fut piquée dans sa course par un serpent et mourut. Esacus, désespéré, se précipita dans la mer et fut changé par Téthys en plongeon. D'après Apollodore, il se jeta dans la mer par suite du chagrin que lui fit éprouver la mort de sa jeune femme Stérope. Il avait le don de connaître l'avenir, don qu'il transmit à Hélénus et à Cassandre, son frère et sa sœur.

ÉSAÏAS, écrivain et moine égyptien, qui vivait au IVe siècle de notre ère. On ne sait rien de sa vie; mais il a laissé de nombreux ouvrages, presque tous en grec. Parmi ceux qui ont été publiés, nous citerons : *Chapitres sur la vie ascétique et tranquille*, en grec et en latin, dans le *Thesaurus asceticus* de Pierre Possin (Paris, 1684); *Præcepta seu consilia posita tironibus*, soixante-huit préceptes traduits en latin et insérés dans le *Codex regularum monasticarum* de Lucas Holstenius (Augsbourg, 1759); *Orationes* 29, discours trad. en latin et publiés par F. Zini (Venise, 1574, in-8°). — Un théologien du même nom, ESAÏAS de Chypre, qui vivait, dit-on, au commencement du XVe siècle, a laissé quelques écrits, entre autres un ouvrage intitulé *Oratio de Lipsanomachis*, dont le manuscrit se trouve à Rome, et une *Epître sur la procession du Saint-Esprit*, insérée dans la *Græcia orthodoxa* d'Allatius.

ÉSAÏTE s. m. (é-za-i-te). Hist. relig. Nom donné à des sectaires qui affectaient d'honorer tout spécialement Caïn, Esaü, et tous ceux qui jouent dans l'Ecriture un rôle peu honorable.

ÉSAQUE s. m. (é-za-ke). Ornith. Genre d'oiseaux, formé aux dépens des œdicnèmes, et comprenant deux espèces, dont l'une vit dans l'Inde et l'autre au Brésil.

ÉSAU, personnage biblique, fils d'Isaac et de Rébecca, frère jumeau, mais aîné, de Jacob, qui vivait au XXe siècle av. J.-C. Ses querelles avec son frère commencèrent dès le sein de leur mère, et ce ne fut qu'après une sorte de contestation qu'Esaü parvint à naître le premier; encore son frère le tenait-il par le talon. Esaü devint un grand chasseur; Jacob, au contraire, était un homme simple, vivant dans l'intérieur de la maison, et occupé uniquement des travaux domestiques. La douceur de son caractère le rendait plus agréable à sa mère qu'Esaü, qui s'était attiré l'affection particulière de son père Isaac. Un jour qu'Esaü revenait des champs, accablé de fatigue et pressé par la faim, il demanda à Jacob qu'il lui permît de manger d'un plat de lentilles que celui-ci avait préparé. Jacob y consentit, à condition qu'Esaü lui céderait son droit d'aînesse. Plus tard, Jacob, recourant à la ruse et aidé par sa mère, surprit à Isaac mourant et aveugle sa bénédiction, qui le faisait chef de la famille d'où devait sortir le Christ. Esaü en conçut une violente colère, et Jacob, pour se soustraire à son ressentiment, se retira dans le pays d'Haran, chez Laban, son oncle.

Esaü, au grand mécontentement de sa mère Rébecca, choisit ses femmes parmi les filles des Chananéens, c'est-à-dire, au point de vue de la *Genèse*, en se mésalliant. Il se retira dans la montagne de Séir, et devint le père des Edomites (V. EDOM). Par suite de la longue inimitié des Israélites et des Edomites, la tradition juive postérieure s'est efforcée d'enlaidir autant que possible le caractère d'Esaü. Par exemple, le *Targum* de Jonathan nous raconte que le gibier qu'il avait préparé pour obtenir la bénédiction de son père n'était autre chose que du chien. Nous trouvons même dans le Nouveau Testament des traces de cette hostilité. Il est bien difficile de prendre pour des faits vraiment historiques tout ce qui nous est rapporté d'Esaü, et de ne pas y voir des mythes ethnologiques.

En littérature, on rappelle quelquefois cette lutte d'Esaü et de Jacob dans le sein de leur mère, lutte qui caractérise un long et violent état d'antipathie entre deux objets qu'on pourrait croire étroitement unis; mais la circonstance à laquelle les écrivains font le plus souvent allusion est le plaisant échange fait par Esaü de son droit d'aînesse contre un plat de lentilles :

« Je n'ai jamais compris comment Esaü a pu *vendre son droit d'aînesse pour un plat de lentilles;* mais il est des moments où l'homme le moins sensuel ne croirait pas se rendre ridicule en payant fort cher une bonne tranche de rosbif. »

XAVIER MARMIER.

« Tu l'entends, Lalouette, tu l'entends, ce fils du siècle. Eh bien! voilà les modernes, ils ont mis l'estomac à la place du cœur. Mon vieux, nous avons trop vécu. Pour assurer à notre pays, toi la liberté, moi la gloire, nous avons souffert mille morts, enduré mille privations; tout cela en pure perte. Ce sont des guenilles dont la génération actuelle ne veut plus. Nos enfants répudient notre héritage, Lalouette; ils le vendront peut-être un jour *pour une écuelle de soupe.* »

LOUIS REYBAUD.

« Je ne connais pas l'ambroisie; Linné prétend que c'est l'odeur du réséda. Je ne dis pas de mal de l'ambroisie, et j'aime beaucoup l'odeur du réséda; mais si l'on voulait faire croire à un homme qu'il est Dieu, et qu'on lui servît, à déjeuner et à dîner, uniquement le parfum du réséda, je suis sûr que, lorsque viendrait l'heure de souper, il croirait faire une excellente affaire s'il trouvait à *vendre*, comme Esaü, non pas *son droit d'aînesse*, mais sa divinité, *pour un plat de lentilles.* »

ALPHONSE KARR.

ESBIGNER (S') v. pr. (è-sbi-gné; *gn* mll.). Pop. S'enfuir, s'échapper, s'en aller : *Elle* S'EST ESBIGNÉE *sans rien dire.*

ESBRAT (Raymond-Noël) paysagiste français, né à Paris en 1809, mort en 1856. Il eut pour maîtres Wattelet et Lethière, et exposa ses premiers ouvrages à Douai et à Bordeaux. Il envoya au Salon de 1831 une vue, peinte d'après nature, des environs de Compiègne, et prit part, à dater de cette époque jusqu'en 1855, à toutes les expositions de Paris, excepté à celles de 1846 et de 1849. Il peignit des vues de Suisse, de Normandie, d'Auvergne, de Champagne, du Nivernais. Comme la plupart des disciples de Wattelet, il resta fidèle au style académique; seulement, au lieu de faire du paysage *historique*, comme Wattelet lui-même, comme Michallon, comme Bidault, il préféra animer ses compositions en y plaçant des animaux, et il eut le bon goût de s'inspirer beaucoup plus de la nature que de ses souvenirs classiques. Ses ouvrages, toutefois, ne sont guère appréciés aujourd'hui; les meilleurs sont : une *Vue du lac de Brienz*, qui mérita une médaille de 3e classe au Salon de 1844; les *Bords de la Seine aux environs de Caudebec* (commande du ministère de l'intérieur), qui furent jugés dignes d'une médaille de 2e classe au Salon de 1847; *Vue du parc de Saint-Cloud* (1850), tableau brûlé lors de l'incendie du palais en 1870; un *Abreuvoir* (1852). En 1853, Esbrat